

Collectif des Parents des Étudiants Antillais
Demandant le Rapatriement (CPEADR)

contact.cpadr@gmail.com

GSM : 0696 370200

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de l'Outre-Mer

Fort-de-France, le 11 mai 2020

Objet : demande de rapatriement d'étudiants antillais bloqués au Québec

Madame la Ministre,

Nous vous adressons ce courrier afin que la situation préoccupante dans laquelle se retrouvent plus d'une soixantaine d'étudiants Martiniquais et Guadeloupéens au Québec soit prise en considération.

Les vols d'Air Canada, seule compagnie au départ de Montréal à assurer actuellement des dessertes vers la Martinique et la Guadeloupe, sont systématiquement annulés, bien que des dates soient régulièrement réaffichées sur son site Internet. De plus, les prix des billets augmentent à chaque annulation et est devenu exorbitant alors même qu'il n'y a aucune certitude sur le fait que ces vols seront réellement effectués. D'autant qu'actuellement, la compagnie ne dessert que quelques destinations internationales dont la France **mais pas ses Territoires d'Outre-Mer**.

Nous parents, sommes très inquiets et souhaitons le retour de nos enfants au plus tôt, n'ayant aucune certitude quant à la suite des événements liés à la crise sanitaire actuelle. Certains d'entre eux sont confrontés à de sérieuses situations de précarité : à court d'argent, sans emplois, sans soutien psychologique, obligés de rendre leurs logements, isolés et surtout loin de leurs familles. Une étudiante a également deux jeunes enfants à charge. Sans moyens pour pouvoir rentrer chez eux, nos enfants sont désespérés et anxieux.

Plusieurs démarches ont été entreprises déjà par les étudiants : contact de l'Ambassade de France à Montréal, alerte d'élus locaux. A ce jour, ils restent en attente d'une solution.

Nous sollicitons une demande expresse, motivée par vous, au gouvernement français pour faire rapatrier les étudiants martiniquais et guadeloupéens, car nous craignons qu'Air Canada ne cesse d'annuler ses vols en direction des Antilles. Nous précisons que le passage par la France hexagonale serait inapproprié, la Martinique et la Guadeloupe n'étant qu'à cinq heures d'avion

du Québec. De plus, cela reviendrait à exposer nos enfants à beaucoup plus de risques sanitaires, à payer deux billets d'avions à prix exorbitants et à possiblement effectuer deux quatorzaines. **Nous demandons sincèrement à ce que la situation de nos enfants soit prise en considération, que vous, Madame la Ministre, vous vous mobilisiez afin que par votre voix, le gouvernement français comprenne l'urgence à organiser leur rapatriement.**

Dans l'espoir d'avoir été entendus, nous restons dans l'attente de votre réponse.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Le Collectif des Parents des Étudiants
Antillais Demandant le Rapatriement (CPEADR)**